

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

Affiché le 15/12/2015

Gérance Buvette de la plage saison 2016 et détermination de la redevance de la Buvette de la Plage pour la saison 2016

Compte tenu de l'avancée actuelle du dossier de construction d'un nouveau bâtiment à la plage, ce nouveau bâtiment ne devrait pas pouvoir être opérationnel avant la saison 2017 (objectif de démarrage des travaux en septembre 2016). Considérant que le contrat de concession de la buvette de la plage avait initialement été signé pour la saison 2010 et renouvelable 3 fois (saisons 2011, 2012, 2013), renouvelé pour l'année 2014 et pour l'année 2015, le Conseil Municipal a reconduit le concessionnaire actuel pour la saison 2016.

Redevance Tennis Club à partir de l'année 2016 et convention à signer avec le Tennis Club

Le Conseil Municipal a décidé d'instituer une redevance annuelle due par le Tennis Club à compter du 1^{er} janvier 2016. Le montant de cette redevance s'élève à 1 000€ par an. En accord avec le Tennis Club, ce dernier remboursera en outre à la Commune à compter de l'année 2017, l'amortissement annuel des travaux (sur 5 ans) qui seraient réalisés sur le court n°6 dans le courant de l'année 2016.

Plan de financement SYANE : Travaux Chemin des Trappes

Suite à consultation des entreprises et ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres le 2 décembre 2015, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement définitif du SYANE relatif aux travaux d'aménagement du Chemin des Trappes. La mise en place du chantier devrait intervenir début février 2016 pour un démarrage effectif des travaux début mars 2016. La durée des travaux est estimée à 4 mois environ soit jusqu'à fin juin 2016.

Installation et maintenance d'un système de vidéoprotection : Constitution de deux groupements de commandes avec 20 autres Communes de l'arrondissement d'Annecy

Sur les recommandations de la Préfecture de la Haute-Savoie suite aux évènements terroristes survenus le 13 novembre 2015, le Conseil Municipal a décidé de constituer deux groupements de commandes avec 20 autres Communes de l'arrondissement d'Annecy pour 1- la recherche d'un maître d'œuvre pour l'établissement d'un cahier des charges et le suivi des travaux de fourniture, d'installation et de maintenance sur 4 ans d'un système de vidéoprotection, Commune par Commune et 2- pour la fourniture, l'installation et la maintenance sur 4 ans d'un système de vidéo-protection dans le cadre d'un marché à bons de commandes dans les Communes.

Renouvellement de la convention « paie » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 74

Le Conseil Municipal a renouvelé la convention « paie » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 74 pour une durée de 3 ans.